

Pour ses 40 ans, députés de gauche et syndicats défendent le statut de fonctionnaire

Publié le 5 juillet 2023 par AFP
Fonction publique

"Il faut promouvoir le statut général des fonctionnaires": une soixantaine de députés de gauche, de syndicalistes et d'anciens ministres de la Fonction publique ont défendu le statut de fonctionnaire dans une tribune publiée mercredi par l'agence AEF Info.

Quarante ans après la loi du 13 juillet 1983 qui a gravé dans le marbre le statut des fonctionnaires, le droit de grève, de formation ou de négociation pour les syndicats, "nous réaffirmons l'actualité d'un statut, qui ne soit pas un texte sacré, mais la réponse aux exigences, évolutions, mutations de notre époque, sur la base des choix fondamentaux ancrés dans l'histoire", écrivent les signataires.

La tribune est publiée alors que plus d'un agent public sur cinq (22%) était employé fin 2021 sous le statut de contractuel, moins protecteur que celui de fonctionnaire, selon les derniers chiffres de l'administration.

Le recours aux contractuels a notamment été facilité par la loi de transformation de la fonction publique, adoptée en août 2019. La tribune demande d'ailleurs l'abrogation de "cet outil permettant tous les reculs".

Le texte a notamment été paraphé par le créateur du statut moderne de fonctionnaire, l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors, mais également sa successeuse socialiste, Marylise Lebranchu, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, ou les présidents des groupes insoumis, socialiste et écologiste de l'Assemblée nationale.

"Il est temps de reconnaître et de soutenir le rôle des fonctionnaires", écrivent les signataires. "Nous plaidons pour une fonction publique qui place les agents en situation de responsabilité, en les préservant de la soumission aux intérêts particuliers, en leur garantissant des droits individuels et collectifs, en évitant la précarité, tout ceci constituant des garanties pour les citoyens d'une fonction publique neutre et impartiale", ajoutent-ils.

La loi de transformation de la fonction publique est une "loi dangereuse dont la portée est pour ses auteurs même un complexe", affirme à l'AFP Anicet Le Pors. "Devoir supprimer l'ENA", depuis remplacée par l'Institut national du service public, "c'est un peu scier la branche sur laquelle on est" assis, souligne-t-il. "Il y a toujours eu des contractuels dans la fonction publique, je n'ai pas récusé en soi la notion de contractuel", poursuit l'ancien ministre, aujourd'hui âgé de 92 ans. "Simplement, on tient à ce que les emplois permanents de la fonction publique fassent l'objet d'un recrutement par voie de concours, basé sur le mérite", conclut-il.